

Solidaires en action N° 45

Le 10 août 2010

Retraite : en août aussi, on prépare la rentrée

Organisations professionnelles, et Solidaires locaux prennent des initiatives pour ancrer la campagne pour le retrait du projet de loi : tracts, réunions publiques, initiatives hebdomadaires pour maintenir la mobilisation, ...

Dans la Fonction publique, le préavis de grève reconductible Solidaires est déposé, dans les entreprises publiques assujetties aux préavis des réunions intersyndicales sont prévues fin août pour déposer ces préavis, dans le secteur privé les appels se préparent...



Une rencontre intersyndicale a lieu le 23 août. L'Union syndicale Solidaires vient de s'adresser aux autres organisations: **nous demandons que lors de cette réunion, la question des suites au 7 soit posée et fasse l'objet de décisions montrant une volonté d'en découdre réellement.** Reconstitution, nouvelle date de grève, manifestation le week-end des 11 et 12, tout cela est à discuter dans le cadre de l'intersyndicale. C'est nécessaire pour gagner le retrait du projet de loi !

Des tracts toujours utilisables (13 déjà publiés)
Des affichettes hebdomadaires (10 déjà publiées)
Des affiches, autocollants, badges.
La vidéo : A 60 ans, le travail ça suffit !
Les fiches pour les militant-e-s :
-1- Les comptes notionnels...
-2- Vingt ans de contre-réformes
-3- Retraite et progrès social

Avant fin 20 août, seront disponibles :
Une brochure commentant le texte de loi
Un diaporama
Une affiche « retrait du projet de loi »
Un nouveau tract national

Face à la xénophobie et à la politique du pilori...

« *Face à la xénophobie et à la politique du pilori, liberté, égalité, fraternité* », cet appel est lancé par une cinquantaine d'organisations syndicales, associatives, politiques. Pour signer : <http://nonalapolitiquedupilori.org>

Une avalanche de discours et d'annonces provocatrices s'est abattue depuis plusieurs jours sur notre pays. Jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, on entend des propos qui étaient jusqu'à présent l'apanage de l'extrême droite. Le président de la République, lui-même, montre du doigt des communautés et des groupes sociaux entiers, stigmatise les Roms, les Gens du voyage, les étrangers, les Français qui ne sont pas « de souche », les parents d'enfants délinquants, etc. Ce faisant, il ne lutte en rien contre la délinquance, qui est répréhensible pour tout individu sans distinction de nationalité ou d'origine : il met délibérément en cause les principes qui fondent l'égalité républicaine, alors que déjà une crise sociale et économique d'une extrême gravité menace la cohésion de la société tout entière.

En quelques jours, les plus hautes autorités de l'Etat sont passées de l'exploitation des préjugés contre les Gens du voyage au lien, désormais proclamé, entre immigration et délinquance, puis à la remise en cause de la nationalité française dans des termes inédits depuis 1945. Ce qui est à l'œuvre dans cette démarche s'inscrit dans une logique de désintégration sociale porteuse de graves dangers. Il ne s'agit plus du débat légitime en démocratie sur la manière d'assurer la sûreté républicaine, mais bien d'une volonté de désigner comme a priori dangereuses des millions de personnes à raison de leur origine ou de leur situation sociale. Quelle que soit la légitimité que confère l'élection, aucun responsable politique n'a reçu mandat de violer les principes les plus élémentaires sur lesquels la République s'est construite.

Parce que le seuil ainsi franchi nous inquiète pour l'avenir de tous, nous, organisations associatives, syndicales et politiques diverses mais qui avons en commun l'attachement aux principes fondamentaux de la République laïque, démocratique et sociale, rappelons avec force que l'article 1er de la Constitution « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion », et que toutes propositions qui méconnaîtraient cette règle fondatrice de la démocratie constituent une atteinte à la paix civile. Nous n'accepterons sous aucun prétexte que le nécessaire respect de l'ordre public soit utilisé pour créer des distinctions entre les habitants de ce pays et désigner des boucs émissaires. Nous appelons donc l'ensemble des citoyens de ce pays à manifester publiquement leur opposition aux stratégies de stigmatisation et de discrimination et aux logiques de « guerre » qui menacent le vivre ensemble. A cet effet, nous proposerons dans les prochains jours à la signature en ligne un « Appel citoyen » refusant toute politique de la peur ou de la haine. Et nous appelons à un **grand rassemblement citoyen à l'occasion du 140^{ème} anniversaire de la République, le samedi 4 septembre Place de la République à Paris, à 14h00, et partout en France**, pour dire ensemble notre attachement à la liberté, à l'égalité et à la fraternité qui sont et qui resteront notre bien commun.

Dunkerque : 6 mois de grève et la victoire contre TOTAL

C'est le 12 janvier que la grève démarre à la raffinerie des Flandres de Dunkerque. Total en 2009, c'est près de 8 milliards d'euros (2009, c'est l'année de la crise !) de bénéfice, 14 milliards en 2008. Mais cela ne suffit pas aux actionnaires : ils veulent fermer la Raffinerie des Flandres de Dunkerque ! Face à cette puissante multinationale, il y a quelques centaines de salarié-e-s de la région de Dunkerque, ... mais aussi leurs familles, leurs proches, des organisations syndicales, politiques, associatives. Piquet de grève à l'entrée de l'usine, assemblées générales, intersyndicale animant l'action, ... le ton est donné d'entrée. Début février, les grévistes et l'intersyndicale lancent un ultimatum à la direction : 12 jours pour prendre les décisions de redémarrage « sinon nous prendrons possession des lieux ».

Union syndicale Solidaires
Téléphone : 01 59 39 30 30
Télécopie : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org www.solidaires.org

Dunkerque : 6 mois de grève et la victoire totale contre TOTAL !

Six mois de grève contre « le géant TOTAL » et le gouvernement

C'est le 12 janvier d'année 2009 c'est fermer la Raffinerie de la région de Dunkerque ! Face à cette puissante multinationale, il y a quelques centaines de salarié-e-s de la région de Dunkerque, ... mais aussi leurs familles, leurs proches, des organisations syndicales, politiques, associatives. Piquet de grève à l'entrée de l'usine, assemblées générales, intersyndicale animant l'action, ... le ton est donné d'entrée. Début février, les grévistes et l'intersyndicale lancent un ultimatum à la direction : 12 jours pour prendre les décisions de redémarrage « sinon nous prendrons possession des lieux ».

Une lutte victorieuse, dans le privé, de portée nationale, animée par SUD : un tract national Solidaires à diffuser partout !

SUD majoritaire
En choisissant Dunkerque, la direction de TOTAL voulait liquider un site devenu trop combatif à ses yeux, depuis que SUD y est devenu majoritaire, peu après la naissance de la section en 2006. Mais au final, c'est cela qui a pesé et a fortement contribué à la victoire des salarié-e-s !

Les grévistes imposent l'unité syndicale et la démocratie dans la lutte

Des le début du mouvement, sous l'impulsion des syndicalistes de SUD, une intersyndicale SUD/CGT/FO est mise en place : les salarié-e-s sont présent-e-s au piquet de grève installé devant l'usine, des assemblées générales se tiennent deux fois par jour. Les grévistes peuvent décider des suites de leur mouvement, des actions à mener, du message à transmettre à la direction. C'est la démocratie dans la lutte !

Les salarié-e-s de TOTAL solidaires et déterminé-e-s...

Mi février, la grève qui dure depuis un mois, les manifestations dynamiques à Dunkerque, l'ultimatum lancé aux patrons de TOTAL, tout cela amène une riposte nationale au sein des raffineries TOTAL. A Dunkerque mais aussi à Contrebecq, à Donges, Martignes, Feyzin, Grandpuits, les salarié-e-s sont alors en grève ! L'extension du mouvement au-delà des raffineries au sein de TOTAL, d'une part, au sein de raffineries d'autres sociétés d'autre part, se dessine. La pénurie de carburants se précise... La solidarité et la détermination très fortes des collègues des autres sites, a transformé en mouvement national reconductible, une grève que beaucoup ne voulait que de témoignage.

...Mais la grève nationale leur est confisquée

Le gouvernement comprend que la situation lui échappe, que le rapport de force devient favorable aux salarié-e-s en grève. Il lance les grandes manœuvres de division. Après 3 jours de grève, la CFDT abandonne les grévistes, ce que refusent de faire ses sections de Feyzin et Donges. Au 7^{ème} jour, alors que la victoire totale est proche, la CGT appelle à cesser la grève ... A Dunkerque, la grève continue. SUD maintient l'intersyndicale locale, les assemblées générales, les manifestations et la solidarité interprofessionnelles, et l'espoir de gagner !

De vous transférer le syndicat...
Nom, prénoms :
Adresse :
Contact (adresse, téléphone, mail) :

A remettre à la raffinerie de Dunkerque à la base de la Vierge 59100 Dunkerque

...Mais la grève nationale leur est confisquée. Le gouvernement comprend que la situation lui échappe, que le rapport de force devient favorable aux salarié-e-s en grève. Il lance les grandes manœuvres de division. Après 3 jours de grève, la CFDT abandonne les grévistes, ce que refusent de faire ses sections de Feyzin et Donges. Au 7^{ème} jour, alors que la victoire totale est proche, la CGT appelle à cesser la grève ... A Dunkerque, la grève continue. SUD maintient l'intersyndicale locale, les A.G., les manifestations et la solidarité interprofessionnelles, et l'espoir de gagner !

Les grévistes et SUD refusent de se soumettre à TOTAL. Après l'abandon du mouvement national, la situation devient plus difficile. Mais les grévistes de Dunkerque tiennent bon. Le 8 mars, nous sommes nombreux/ses à leurs côtés devant le siège de TOTAL à La Défense, où ces salarié-e-s en grève pour leur emploi et l'avenir de leurs proches et de leur région sont accueilli-e-s par les gaz lacrymogènes et les matraques des « forces de l'ordre » ! Le mouvement se poursuit, même si l'intersyndicale SUD/CGT/FO perd son caractère intersyndical au fil des semaines. Lors des réunions du Comité Central d'Entreprise le 17 juin, et du Comité d'Etablissement de la Raffinerie des Flandres du 24 juin, seule la délégation SUD refuse de donner un avis sur une consultation totalement illégitime. Et le 30 juin, la Cour d'appel de Douai confirme la justesse de cette position : TOTAL est condamné à relancer l'activité de raffinage !

La relance de la raffinerie. Relayant les initiatives du syndicat SUD Chimie, l'Union syndicale Solidaires interpelle aussitôt le PDG de TOTAL et le Ministre de l'Industrie, pour exiger « les mesures pour qu'immédiatement Total relance l'activité de la Raffinerie des Flandres, garantisse son existence et les emplois pour les 5 prochaines années. Nous demandons que ce délai soit mis à profit pour étudier un projet de reconversion écologiquement soutenable, en associant les salarié-e-s et leurs organisations syndicales, les élu-e-s ... »

Emplois maintenus sur le site. Les représentant-e-s du personnel imposent une réunion du Comité d'Etablissement, le 16 juillet. La direction de TOTAL doit avouer sa défaite : le travail reprend le lundi 19 juillet avec les opérations techniques nécessaires au redémarrage de la raffinerie ! La relance de l'activité se fait en maintenant les 360 emplois chez TOTAL et garantit aussi ceux (environ 450) des entreprises de sous-traitance. C'est la victoire de celles et ceux qui ont résisté, lutté, se sont organisé-e-s collectivement, ont fait grève !

La lutte continue ! Elle se poursuit parce que TOTAL en a décidé ainsi : l'argent gagné sur le dos des travailleurs/ses lui permet de poursuivre la guérilla juridique (nouvelle procédure au TGI de Nanterre, pourvoi en cassation contre le jugement du 30 juin) ... sans y croire plus que cela sans doute, mais pour donner l'illusion de ne pas perdre. C'est lamentable. Les patrons de TOTAL n'ont pas renoncé à fermer le site de Dunkerque ! A nous tous d'imposer maintenant une solution à long terme. Plus que jamais l'appel proposé à toutes les organisations syndicales et soutenu par plusieurs forces politiques et associatives est d'actualité ! Les grévistes de la Raffinerie des Flandres de Dunkerque ont fait reculer Total et le gouvernement. Ensemble, consolidons leur victoire !

CORIOLIS Laval : la rentrée sera chaude !

Dans le cadre de la campagne fédérale contre le stress, l'équipe SUD PTT a diffusé son journal dans le centre d'appels Coriolis à Laval. L'accueil fut chaleureux et bon nombre de salarié-e-s se sont reconnu-e-s dans ce tract ce qui a débouché sur la création d'une section Sud. Puis après avoir remis une liste de revendications à la direction (qui s'en est moquée comme de sa première Porsche) une grève a eu lieu...

Depuis, la direction explique toujours la même chose : il n'y a pas d'argent! Pourtant, elle vient d'inviter tout le personnel à une sortie organisée dans un restaurant (pour les un an du site). A notre avis, il ne peut y avoir de convivialité déguisée, ce genre de fête ne sert qu'à une chose : créer une atmosphère de copinage afin de mieux faire taire les salarié-e-s. **Comme faire la fête alors qu'au même moment, la direction refuse toutes nos revendications et ce, malgré le débrayage !** Pour nous, ce n'est pas de petits fours dont nous avons besoin, mais de bonnes conditions de travail et de salaire et pour cela nous devons être tous unis... Et ce n'est pas les raisons qui manquent pour être unis dans la lutte, voici quelques exemples :

Nous sommes 384 salarié-e-s dans l'entreprise, pour seulement 250 postes de travail... cherchez l'erreur ! Nous devons chercher une place le matin quand nous arrivons ; sachant que comme l'entreprise refuse de respecter le Code du travail, c'est l'heure de connexion qui est prise en compte et non celle d'arrivée sur le plateau. Si on attend 10 minutes qu'un poste se libère, on doit récupérer ces 10 minutes !! Des postes des superviseurs finissent même par être squattés par les conseillers(ères) tellement la planification est n'a pas de sens.

Une collègue vient d'être licenciée pour inaptitude au travail. La direction, avec l'accord de la médecine du travail, a décidé de licencier la personne directement sans respecter la procédure légale. Le syndicat **Sud** et la salariée ont bien évidemment saisi l'Inspection du travail pour ne pas laisser faire ce licenciement abusif.

A compter du 1er août, les horaires sont modifiés de manière unilatérale sans concertation avec les salarié-e-s. Le site sera ouvert de 8h à 21h du lundi au samedi. La direction avait pourtant expliqué aux syndicats que ce serait sur la base du volontariat, le problème c'est qu'il n'y a pas de volontaires...



Et puis le fait d'avoir organiser sa fête en mai, doit-il pour autant les autoriser à faire tout ce qui leur plait ? **Le syndicat Sud compte bien mobiliser pour contrer cette politique antisociale.**

Etudiant-e-s : nouvelles attaques contre les plus démunis

Le gouvernement a annoncé ses nouvelles mesures de restrictions budgétaires, condamnant encore une fois les plus précaires. En effet, les 700 000 étudiant-e-s non boursier-e-s qui bénéficient actuellement d'une aide au logement de la Caisse d'allocation familiale d'en moyenne 200€ par mois vont devoir choisir entre cette aide essentielle et la demi-part fiscale accordée à leurs parents pour le soutien d'un enfant étudiant.

Les Aides Personnalisées au Logement sont pour la majorité des étudiant-e-s la seule aide de l'Etat pour vivre et poursuivre leurs études dans des conditions décentes. Deux « solutions » sont envisageables. Si un foyer renonce à cette aide au bénéfice de la demi-part fiscale, c'est une **dépense supplémentaire de 2 400€ par an** que devront assumer les parents. Si au contraire, l'étudiant-e conserve ses APL, ses parents (d'une famille de 3 enfants dont un étudiant) devront au minimum s'acquitter de **587€ supplémentaires sur leur impôt sur le revenu.**

Aujourd'hui, le montant moyen des bourses s'élève à 150-180€ et 70% des étudiant-e-s n'en bénéficient pas. **Ce système condamne la moitié des étudiant-e-s à travailler pour financer leurs études** avec tout ce que cela comporte (emplois du temps surcharges, échecs et abandons pour seules raisons financières). Mais plus globalement, ce sont les conditions de logement des étudiant-e-s qui sont catastrophiques : seulement 160 000 logements en cite universitaire pour 2,2 millions d'étudiant-e-s sur toute la France !

Cette situation est inacceptable parce que le logement est actuellement basé quasi exclusivement sur l'offre privée, et parce qu'elle place les étudiant-e-s dans des situations de précarité et d'extrême dépendance vis-à-vis de leur famille. Elle implique de profondes inégalités qui sont loin d'être comblées par les mesures gouvernementales. Les mesures annoncées par le gouvernement vont aggraver les inégalités devant les études, les enfants de parents modestes devront travailler et/ou étudier moins ! Actuellement pour la plupart des étudiant-e-s, l'habitation est le premier poste budgétaire (environ 60%).

Sud étudiant, tout en condamnant la politique d'austérité du gouvernement, continue de revendiquer la **construction massive de nouveaux logements publics et la rénovation à grande échelle des cités universitaires délabrées.** Dans ce contexte de précarité rampante, de réforme des retraites, de chômage dans toutes les catégories de la population, cette annonce sonne comme une énième provocation de la part d'un gouvernement qui s'acharne contre la jeunesse et les plus démunis. Si le ministère du Budget nous explique que « le principe du non cumul entre aide fiscale et aide sociale est arrêté », mais que les modalités « sont encore à définir », nous répondons qu'aucun choix n'est possible, et qu'aucune modalité ne tiendra, nous exigeons le maintien du cumul des aides !

Comment faire du fric sur le dos des chômeurs/ses...

Le Parlement a adopté le 12 juillet 2010 des mesures de libéralisation totale du placement des chômeurs. En 2005, la fin du monopole de placement de l'ex-ANPE avait ouvert ce marché aux agences d'intérim, dorénavant **cette activité peut être exercée à titre lucratif** et l'impossibilité de cumuler celle-ci avec une autre activité à but lucratif est abrogée. C'est tout bénéfique pour les officines privées promptes à faire du profit sur le dos des chômeurs, et en plus sans plus aucun contrôle au préalable de l'inspection du travail.

Ces nouvelles mesures s'inscrivent dans la logique de la directive Bolkestein sur la libéralisation des services, pas supplémentaire dans le libéralisme effréné de l'Union Européenne. Dans le même temps, le gouvernement applique à Pôle Emploi le non-renouvellement d'un départ à la retraite sur deux, contredisant leurs déclarations « enflammées » sur la priorité à l'emploi et au suivi des chômeurs/ses. L'Union syndicale Solidaires dénonce cette politique une fois de plus au seul service des intérêts privés au détriment des droits sociaux et du service public.

Cliniques privées en grève, pour l'augmentation des salaires

20 jours de grève pour les mille salarié-e-s des dix cliniques privées de Montpellier, à l'initiative du mouvement de contestation qui, telle une trainée de poudre, s'est poursuivi ensuite par des mobilisations dans plusieurs autres villes, comme Nantes, Toulouse. Clermont Ferrand, Vichy, Boulogne sur Mer, Narbonne, certaines ayant mené, à l'instar de Montpellier, des grèves très longues : Ces dernières semaines, nombreuses ont été les cliniques privées en grève les unes derrière les autres, pour une augmentation significative des salaires !

Salaires au SMIC, même avec plusieurs années d'ancienneté, inférieurs en moyenne de 30% à ceux de la fonction publique hospitalière ; conditions de travail et qualité des soins qui se dégradent, comme dans le public ; de Montpellier à Boulogne sur Mer, les grévistes parlent d'une seule voix lorsqu'ils et elles s'expriment sur les motivations profondes de leur actions : « conscients des désagréments importants occasionnés aux usagers, voire de l'inquiétude et du stress généré pour les patients et leur famille, les grévistes veulent faire comprendre que les salaires bas ont des répercussions directes sur les conditions de travail déjà difficiles et sur la prise en charge des patients... ». Leurs revendications sont communes :

- ☞ Augmentation significative des salaires : 10% de la valeur du point FHP (Fédération de l'Hospitalisation Privée).
- ☞ Amélioration des conditions de travail qui passe, entre autre, par l'augmentation des effectifs.
- ☞ Titularisation des CDD...

Malgré leur détermination, les salarié-e-s ont obtenu 2% à 3% d'augmentation des salaires dans certains endroits, le versement d'une prime d'intéressement dans d'autres ; parfois beaucoup moins ... Mais dans tous les cas, c'est la tête haute que ces salarié-e-s sont sorti-e-s de ce conflit épuisant, qui a porté une lutte riche dans les échanges sociaux, et aussi juste que légitime.

« Ce n'est qu'un début, le combat continue », car il est insupportable pour les salarié-e-s de voir leurs établissements de santé privée à but lucratif gérés aujourd'hui, par d'opulents groupes financiers qui n'ont qu'un seul objectif engranger des bénéfices, pour rémunérer leurs actionnaires, au détriment des salaires et des conditions de travail. A l'heure, où les salariés doivent mener des grèves très dures, pour n'obtenir que les miettes, que l'on veut bien leur concéder, les grands patrons de ces groupes financiers lancent une campagne d'affichage odieuse, cynique et mensongère, en comparant les cliniques lucratives au service public hospitalier. Sciemment, ils oublient de préciser que leurs cliniques privées ne prennent pas en charge toutes les pathologies, mais choisissent les plus rentables, elles n'assurent pas la plupart des missions de service public et de recherches, dévolues aux établissements de la fonction publique hospitalière, ou à ceux de droit privé qui participent au service public hospitalier, notamment la prise en charge de la permanence des soins et des précaires.

La lutte peut repartir, mais cette fois-ci, espérons qu'elle s'organisera en même temps, sur toutes les cliniques privées. C'est en unissant leur force que les salarié-e-s pèseront sur leurs employeurs et sur la Fédération de l'Hospitalisation Privée.

Tours : encore la criminalisation de notre résistance !

Le 16 septembre à Tours, aura lieu le procès de quatre militants tourangeaux, deux du collectif Soif d'utopies et deux du Réseau Education Sans Frontière 37. Le ministre Hortefeux a porté plainte contre eux **pour avoir « commis le délit de diffamation publique contre une administration publique, ... »**. Ce qui leur est reproché, c'est la parution d'un communiqué sur les arrestations des enfants sans-papiers dont l'aspect « diffamant » résiderait dans le fait que les auteurs **rappelaient que ces méthodes étaient également employées sous Vichy**. C'est encore une fois la liberté d'expression et le droit de faire des rappels historiques qui sont bafoués. Ce que nous réclamons va au-delà de la relaxe des quatre prévenu-e-s de Tours. Nous exigeons la cessation de la censure ainsi que des tentatives de criminalisation des mouvements militants.

Pour signer la pétition : <http://baleiniers.org/la-petition> **Pour soutenir financièrement :** Chèque à l'ordre de SUD solidaires, mention au dos « 4 de Tours », à envoyer à Solidaires 37, La Camusière, 18 rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin